

Dans les parties septentrionales, l'épinette d'Engelmann et le sapin concolore de la Région subalpine prennent de l'importance, de même que le bouleau à papier; l'épinette blanche boréale y apparaît aussi. Dans plusieurs vallées arrosées se trouvent de vastes étendues d'herbes à balai et d'herbes fourragères.

Région côtière.—Elle forme une partie de la forêt de la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord. Essentiellement résineuse, elle se compose surtout du thuya géant et de la pruche de l'Ouest; l'épinette de Sitka y abonde au nord et le sapin de Douglas pousse au sud. Le sapin gracieux et le cyprès jaune y sont nombreux et, de même que le tsuga de Patton et le sapin concolore, y sont communs à l'altitude de la limite de la forêt. Le pin argenté croît dans les parties méridionales et l'if occidental, ici et là. Les arbres feuillus, comme le peuplier de l'Ouest, l'aune de l'Oregon et l'érable à grandes feuilles, y sont clairsemés. L'arbousier de Menzies et le chêne de Garry ne poussent au Canada que sur la côte sud-est de l'île Vancouver, dans les îles adjacentes et sur la terre ferme voisine. Les centres de peuplement de ces essences se trouvent plus au sud, aux États-Unis.

Région acadienne.—La majeure partie des provinces Maritimes, à l'exception de Terre-Neuve, se recouvre d'une forêt très apparentée à celle de la Région des Grands lacs et du Saint-Laurent et un peu apparentée à celle de la Région boréale. L'essence caractéristique en est l'épinette rouge, à laquelle s'associent le sapin baumier, le bouleau jaune et l'érable à sucre, et quelques pins rouges, pins blancs et pruches. Le hêtre était plus important dans le passé, mais la maladie de l'écorce l'a décimé en Nouvelle-Écosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans le sud du Nouveau-Brunswick. Les autres essences abondantes sont l'épinette noire, l'épinette blanche, le chêne rouge, l'orme blanc, le frêne noir, l'érable rouge, le bouleau blanc, le bouleau rouge et les peupliers. Le thuya de l'Est, présent au Nouveau-Brunswick, est très rare ailleurs et le pin gris est apparemment absent de la vallée du haut Saint-Jean et de l'Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Région colombienne.—Une grande partie de la vallée de la rivière Kootenay, les vallées supérieures de la Thompson et du Fraser, ainsi que la région du lac Quesnel, de la Colombie-Britannique, renferment une forêt de résineux qui ressemble beaucoup à celle de la Région côtière. Le thuya géant et la pruche de l'Ouest sont les essences caractéristiques de cette «zone humide» de l'intérieur. S'y associent le sapin de Douglas, qui y est généralisé, et, dans les portions sud, le pin argenté, le mélèze occidental, le sapin grandissime et l'if occidental. L'épinette d'Engelmann de la Région subalpine abonde dans la vallée supérieure du Fraser et croît quelque peu aux niveaux supérieurs de la forêt dans le reste de la région. Aux altitudes moins hautes de l'Ouest et dans quelques parties de la vallée de la Kootenay, la forêt passe à la Région montane et, en quelques endroits, aux herbages.

Région feuillue.—Une petite portion de cette forêt, répandue dans l'est des États-Unis, s'étend dans le sud-ouest de l'Ontario entre les lacs Huron, Érié et Ontario. On y trouve, éparpillées parmi les arbres feuillus communs à la Région des Grands lacs et du Saint-Laurent, tels l'érable à sucre, le hêtre, l'orme blanc, le tilleul d'Amérique, le frêne rouge, le chêne blanc et le noyer cendré, d'autres essences feuillues qui ne poussent pas plus au nord. Parmi ces essences se rencontrent le tulipier, le magnolier à feuilles acuminées, le faux bananier, le mûrier rouge, le chicot du Canada, le gainier du Canada, le nyssa sylvestre, le frêne anguleux, le sassafras, le noyer à noix douces, le noyer à noix de cochon et le chêne écarlate, noir et des marais. Le noyer noir d'Amérique, le sycomore et le chêne bicolore se confinent surtout à cette région. Les résineux y sont peu nombreux et comprennent surtout le pin blanc, le tamarac, le cèdre rouge et la pruche, tous éparpillés.

Section 2.—Ressources forestières

On estime la superficie boisée du Canada à 1,713,755 milles carrés, dont 56 p. 100 environ peuvent produire du bois marchand. Sur cette portion productive, 719,919 milles carrés sont maintenant accessibles à l'exploitation commerciale et le reste, actuellement